

l'évolution politique des territoires nordiques du Canada a abouti à l'instauration d'un gouvernement représentatif et responsable au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Plus récemment, soit le 1<sup>er</sup> avril 1999, un nouveau territoire distinct appelé Nunavut a été créé dans l'est de l'Arctique. La création du Nunavut rapprochera le gouvernement des résidents arctiques de cette région qui sont pour la plupart des Inuits. Le gouvernement du Canada envisage maintenant le transfert du contrôle et de la gestion des terres et des ressources aux gouvernements territoriaux du Nord.

La *Loi constitutionnelle de 1982* a reconnu et affirmé les droits ancestraux et issus des traités des peuples autochtones du Canada. Les droits qui existaient à cette époque dans le cadre d'ententes sur les revendications territoriales, ou qui ont été acquis par la suite, ont été assimilés à des droits issus de traités. Depuis le milieu des années 1970, de nombreux processus de négociation ont été enclenchés par le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les collectivités autochtones pour régler des revendications territoriales de longue date et combler les aspirations à l'autonomie gouvernementale.

Le règlement des revendications territoriales des collectivités autochtones et la négociation d'ententes sur l'autonomie gouvernementale au cours des deux dernières décennies ont entraîné l'implantation de nouveaux systèmes, processus et institutions de gouvernement de nature à promouvoir les pratiques sociales et culturelles des Autochtones et à susciter davantage de participation à la gestion des terres, des ressources et de l'environnement.

## **LE VOYAGE COMMENCE : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LES PEUPLES AUTOCHTONES ET L'ARCTIQUE CANADIEN**

### **Le développement durable : le passé et l'avenir pour les collectivités autochtones de l'Arctique canadien**

L'utilisation durable des ressources — poisson, forêt, faune — correspond à un mode de vie chez les populations autochtones de l'Arctique. Les peuples autochtones comptent toujours sur l'exploitation durable des ressources renouvelables pour assurer leur subsistance culturelle, physique et économique. Cette dépendance leur fait toutefois courir de grands risques, les laissant à la merci des polluants industriels et agricoles qui s'infiltrent dans la chaîne alimentaire et des campagnes visant à stopper la récolte d'animaux sauvages et la commercialisation des produits qui en dérivent. Par ailleurs, les collectivités autochtones du Nord canadien sont elles-mêmes à explorer de nouvelles avenues de